

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Avis

Avis de recrutement par voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat (PACTE) pouvant déboucher sur une titularisation en catégorie C

NOR : EAEA2407348V

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères recrute, au titre de 2024, par la voie du PACTE :

- 3 personnes dans le corps des adjoints administratifs de chancellerie (secrétariat, archives, comptabilité, fonctions administratives diverses).

Ces agents pourront être affectés en Île-de-France ou à Nantes.

Date d'ouverture des inscriptions	Date limite de dépôt des dossiers	Examen des dossiers	Audition des candidats présélectionnés	Prise de fonctions indicative
28 mars 2024	25 mai 2024	Juin 2024	Juin 2024	Septembre 2024

- Conditions d'inscription

Ce recrutement est ouvert aux catégories de candidats suivantes :

- Les personnes âgées de 28 ans au plus qui sont sorties du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou encore avec un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel.
- Les personnes âgées de 45 ans et plus en situation de chômage de longue durée et bénéficiaires du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

La condition d'âge est appréciée à la date limite de dépôt des candidatures, soit le 25 mai 2024.

Les candidates et les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidates et les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat membre partie à l'accord sur l'espace économique européen. Les candidats et les candidates en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard au moment de la titularisation.

- Composition du dossier

- la fiche de candidature « dispositif PACTE » disponible à l'agence locale France Travail ou téléchargeable sur le site de France Travail (<https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/fichiers-en-telechargement/fichiers-en-telechargement---dem/fichecandidaturepacte66066.pdf>) précisant notamment le parcours antérieur de formation et, le cas échéant, l'expérience. Cette fiche, qui doit préciser la référence de l'offre, doit être datée et signée ;

- un *curriculum vitae* ;

- une lettre de motivation ;

- une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport, en cours de validité.

Les candidates et les candidats doivent retirer (ou télécharger via le site de France Travail) leur dossier de candidature et l'envoyer ou le déposer, complété et signé, auprès de l'agence « France Travail » de leur domicile. Seuls les candidates et les candidats sélectionnés par la commission de sélection seront convoqués pour entretien.

Tout dossier incomplet ou adressé directement au ministère sera rejeté.

- Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit la liste des candidates et des candidats présélectionnés, seuls admis à poursuivre la procédure sous la forme d'un entretien individuel d'environ trente minutes avec la commission.

Lors de cet entretien, les candidates et les candidats sont interrogés principalement sur leurs expériences personnelles et professionnelles, ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation aux emplois à pourvoir. La commission peut également poser des questions portant sur les valeurs du service public ou sur des notions simples d'instruction civique.

- Type de recrutement après sélection

A l'issue de la procédure de sélection, la commission établit la liste des candidates et des candidats retenus ainsi que, le cas échéant, une liste complémentaire. Les personnes recrutées bénéficient d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé.

Au terme de ce contrat, après obtention de la qualification certifiée, du titre ou du diplôme de niveau V ou de niveau IV pour ceux possédant déjà une qualification de niveau V et sous réserve de la vérification de son aptitude par une commission de titularisation, l'agent ou l'agente est titularisé dans le corps des adjoints administratifs et des adjointes administratives du ministère de l'Europe et des affaires étrangères après avis de la commission administrative paritaire du corps d'accueil.

Tous les renseignements, offres de recrutement et la fiche de candidature sont disponibles à l'agence France Travail de votre ville ou sur le site internet : <https://www.francetravail.fr/accueil/>

Des renseignements complémentaires peuvent, le cas échéant, être obtenus auprès de la task force Égalité-diversité de la direction des ressources humaines du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris Cedex 15 (egalite-diversite.dga-drh@diplomatie.gouv.fr).

Le MEAE s'engage résolument pour la diversité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. Si vous pensez avoir fait l'objet d'une discrimination, d'agissement sexiste ou de violence sexuelle dans le cadre d'une candidature à un recrutement, vous pouvez contacter la cellule ministérielle d'écoute : tolerance.zero@diplomatie.gouv.fr

Pour le ministre de l'Europe
et des affaires étrangères
et par délégation,

La directrice des ressources humaines

Agnès ROMATET-ESPAGNE